

En effet, à l'entrée de la Baie de l'Angle Nord-Ouest, à quelques arpents à l'Ouest de l'Île Famine (Bucket Island) qui ferme l'entrée de la baie, sur la rive Nord de cette baie, les explorateurs trouvèrent quelques cabanes de sauvages et à quelques pieds en arrière de l'une d'elles les fondations d'une cheminée d'environ 5 pieds de diamètre. Les pierres étaient non taillées mais de forme régulière et propres à ce genre de construction. Pour quelques-unes il fallait les efforts de deux hommes pour les déplacer commodément. Des fouilles furent faites et à environ 2 pieds de profondeur de la surface on trouva des cendres en grande quantité, des charbons de bois et des os calcinés. C'était évidemment le foyer de la cheminée, comme l'indiquaient d'ailleurs les pierres placées sur le travers à cet endroit. Les cendres avaient une épaisseur d'environ 10 pouces.

On trouva également autour de ces ruines d'autres indices d'un ancien fort français. Powassin et Andakamigowinimi affirmèrent que la tradition s'était conservée avec fidélité au sujet de ce fort. Ils étaient absolument certains que ce n'était ni la Cie de la Baie d'Hudson, ni celle du Nord-Ouest, ni des Anglais qui avaient fait des constructions à cet endroit, mais des Français, et qu'il y avait bien des années que ceci avait eu lieu.

Les mémoires de LaVérandrye et les lettres du P. Aulneau plaçant le Fort Saint-Charles à 21 milles de l'Île au Massacre et à 3 milles dans l'intérieur d'une baie. Or le cite indiqué correspondait avec ces données, avec une exactitude bien surprenante. Les mémoires indiquent qu'à cet endroit la chasse et la pêche étaient abondantes et que le rivage était couvert d'avoine sauvage. C'est encore le cas de nos jours comme le constatèrent les explorateurs.

L'Île de la Famine abritait ce fort contre les vents du lac et l'on comprend que les Français durent choisir de préférence un endroit si favorable sous tous rapports, tout comme ils érigèrent le Fort Saint-Pierre en arrière d'une pointe qui les protégeait contre la brise du lac La Pluie. Mémoires, tradition orale et ruines, tout concourrait pour placer le Fort Saint-Charles à cet endroit.

Cette découverte eut lieu le 3 septembre et le lendemain ils érigèrent sur les ruines du Fort Saint-Charles une croix portant cette inscription :

FORT SAINT-CHARLES

Fondé, 1732

Visité, 1902